

le 18 mars 1962 : Accords d'Évian

Il y a quarante ans, le 18 mars 1962, les accords d'Évian annoncent la fin d'une guerre de huit ans et de 132 ans de domination française en Algérie...

Le cessez-le-feu est prévu le lendemain à midi. Ensuite, des référendums en métropole et en Algérie doivent permettre de ratifier les accords.

Dans les faits, les massacres vont se prolonger jusqu'à la proclamation de l'indépendance, le 3 juillet 1962.

Un million de pieds-noirs (10% de la population) fuient les représailles du FLN (Front de libération nationale) et les attentats de l'OAS (Organisation de l'armée secrète).

L'Algérie indépendante, en mal d'identité, va choisir le socialisme d'État à la manière soviétique et lentement sombrer dans le dénuement et l'anarchie.

Avec la fin du fardeau colonial et l'arrivée des pieds-noirs, la France va, de son côté, connaître un regain de prospérité et de dynamisme.

Mais elle restera longtemps marquée par le conflit et surtout le souvenir des tortures.

Bilan humain de huit ans de guerre

De 1954 à 1962, la guerre non déclarée d'Algérie a mobilisé deux millions de jeunes Français du contingent.

Elle a fait 9.000 morts chez les soldats français, non compris 16.000 qui ont péri du fait d'accidents.

270.000 musulmans sont aussi morts du fait de la guerre (le FLN arrondit leur nombre à... un million).

Le terrorisme a fait 4.000 victimes en France et en Algérie du fait des règlements de comptes et des attentats perpétrés par le FLN.

L'OAS, mouvement terroriste créé sur le tard par des militants de l'Algérie française, est pour sa part responsable de 6.000 victimes tant françaises qu'algériennes.

Le drame harki

Parmi les principales victimes de l'évacuation hâtive de l'Algérie figurent les supplétifs musulmans, aussi appelés harkis.

Avec leur famille, ils représentaient un million de personnes, soit un effectif équivalent à celui des pieds-noirs.

Le ministre des Affaires algériennes, Louis Joxe, interdit leur embarquement sur les navires à destination de la métropole.

93.000 musulmans, y compris femmes, enfants et famille proche, doivent néanmoins leur salut à des officiers qui bafouent les consignes de leurs supérieurs.

Mais 50.000 autres harkis sont massacrés dans les semaines qui suivent le «cessez-le-feu».

Par André Larané

Source & infos complémentaires:
Herodote

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le lundi 18 mars 2002

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/1469-18-mars-1962-accords-evian.html>